

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 29/06/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madel BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Sylvie COUPE, Mme Laë SALIOT, Mr Michel LÉBOUC.
Date d'affichage : 29/06/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LÉBOUC

N°91 - 2024

Devis pour la cérémonie pour honorer le Soldat WILSON

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise UNIC et de l'entreprise ADEQUAT pour des drapeaux « France » et « Etats-Unis » pour la cérémonie du 2 Août 2024.

L'entreprise UNIC propose un devis pour un montant 534.89 € TTC concernant les drapeaux qui sont en tissu, et l'entreprise ADEQUAT propose un devis pour un montant de 469.37 € TTC concernant les drapeaux qui sont en plastique.

Monsieur le Maire a consulté l'entreprise ELIOR pour le repas concernant la cérémonie pour honorer la mémoire du Soldat WILSON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise UNIC ainsi que celui de l'entreprise ELIOR pour la Cérémonie du 2 Août 2024 pour honorer le Soldat Wilson.
- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise ELIOR pour le repas du 02 Août 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le

